



PRÉFET DE LA RÉUNION

Dossier à adresser à :

Service de la coordination des politiques publiques
Bureau de la coordination et des procédures environnementales
26, avenue de la Victoire - 97400 Saint-Denis

AGREMENT DES VIDANGEURS

Dossier d'agrément des personnes réalisant les vidanges,
prenant en charge le transport jusqu'au lieu d'élimination
des matières extraites des installations d'assainissement non collectif

Première demande

Renouvellement - numéro départemental d'agrément :
- date fin de validité :

Modification - numéro d'agrément :
- date fin de validité :
- motif de la modification :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Raison sociale :

Numéro SIRET :

N° d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) :

Objet de la demande d'agrément :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Vidange | <input type="checkbox"/> Transport des matières extraites |
| <input type="checkbox"/> Epandage des matières extraites | <input type="checkbox"/> Autres (Préciser) |

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Je déclare par la présente vouloir exercer une activité de vidange, de transport et d'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif.

A, le

Signature

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES

Commune(s) d'activité de vidange:

Commune(s) d'activité de dépôtage:

Commune(s) d'activité d'épandage:

Personnel affecté à ces activités

Nom et Prénom	Fonction

Matériel utilisé pour l'activité de vidange et transport

Matériel utilisé pour la vidange et le transport :

Matériel 1	Matériel 2	Matériel 3
Type :	Type :	Type :
Nombre :	Nombre :	Nombre :
Capacité (m ³) :	Capacité (m ³) :	Capacité (m ³) :
Date d'achat :	Date d'achat :	Date d'achat :
N° immatriculation :	N° immatriculation :	N° immatriculation :

Matériel 4	Matériel 5	Matériel 6
Type :	Type :	Type :
Nombre :	Nombre :	Nombre :
Capacité (m ³) :	Capacité (m ³) :	Capacité (m ³) :
Date d'achat :	Date d'achat :	Date d'achat :
N° immatriculation :	N° immatriculation :	N° immatriculation :

Matériel spécifique utilisé pour le stockage des matières de vidange :

Type (citerne, cuve, fosse...) :

Nombre :

Capacité totale : m³

Localisation :

Quantité maximale annuelle de matières extraites ds installations d'assainissement non collectif pour laquelle l'agrément est demandé

.....m ³ /an

Filières d'élimination des matières de vidange prévues

Dépotage en station d'épuration (répartition de la quantité maximale annuelle par station d'épuration) :

Nom des stations d'épuration	Commune	Volume annuel concerné en m ³

Épandage en agriculture :

oui – Volume annuel concerné en m³ :

non

Autre filière d'élimination :

Descriptif de la filière (moyen, localisation, volume concerné) :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

1 - Engagement de respect des obligations incombant à la personne réalisant cette activité (voir modèle ci-après)

2 - Fournir les documents permettant de justifier d'un accès spécifique aux stations d'épuration concernées par les opérations de dépotage (par exemple, une convention de dépotage).

Ces documents comportent :

- ✓ le nom et la localisation de la station d'épuration recevant les matières de vidange,
- ✓ les quantités maximales pouvant y être apportées par la personne sollicitant l'agrément,
- ✓ et les limites territoriales d'acceptation des matières de vidange pour chaque station d'épuration.
- ✓ la durée de la convention

Ces documents doivent être signés par le propriétaire de la station d'épuration, par l'exploitant de la station d'épuration et par le demandeur de l'agrément.

À noter que l'agrément ne portera que sur les communes pour lesquelles un accès spécifique à une station d'épuration a été fourni. La station d'épuration peut être sur une commune différente du lieu de vidange si la convention de dépotage le précise.

- ➔ *Se rapprocher des exploitants des stations d'épuration urbaines ou des services techniques des collectivités en charge de l'assainissement pour obtenir ces documents.*
- ➔ *Dans le cas où plusieurs stations d'épuration seraient concernées, fournir les autorisations d'accès pour chacune.*

3 - Dans le cas d'élimination des matières de vidange par épandage, fournir une attestation d'engagement à obtenir les autorisations administratives au titre de la rubrique 2.1.3.0 de l'article R214-4 du code de l'environnement, et le cas échéant fournir l'étude préalable conformément à la réglementation applicable à l'épandage des boues de station d'épuration.

4 - Fournir un exemplaire du bordereau de suivi (voir modèle ci-annexé) comprenant l'identification de l'entreprise.

Ce bordereau de suivi des matières de vidange doit comporter trois volets, et reprendre les informations suivantes :

- ✓ un numéro de bordereau
- ✓ la raison sociale de l'entreprise agréée
- ✓ le numéro départemental d'agrément (Information à laisser vierge dans l'attente de l'aboutissement de la procédure d'agrément)
- ✓ la date de fin de validité d'agrément (Information à laisser vierge dans l'attente de l'aboutissement de la procédure d'agrément)
- ✓ l'identification du véhicule assurant la vidange (n° d'immatriculation)
- ✓ les nom et prénom de la personne physique réalisant la vidange
- ✓ les nom et prénom du propriétaire de l'installation vidangée
- ✓ l'adresse de l'installation vidangée
- ✓ la date de réalisation de la vidange
- ✓ la désignation des sous-produits vidangés
- ✓ la quantité de matières vidangées
- ✓ le lieu d'élimination des matières de vidanges

À chaque opération de vidange, ces trois volets sont destinés à être remplis et conservés respectivement par le propriétaire de l'installation vidangée, la personne agréée, et le responsable de la filière d'élimination. Ces documents sont signés par ces trois personnes. La durée de conservation de ces documents par leur détenteur est fixée à 10 ans.

5 - En cas de renouvellement, le bilan d'activité prévu à l'article 9 de l'arrêté du 7 septembre 2009.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je, soussigné (e) (nom / qualité).....

Responsable de (préciser l'organisme).....

Ayant son siège social

Prend l'engagement pour (agence/société)

De respecter les obligations incombant à toute personne réalisant la vidange d'installations d'assainissement non collectif ;

De satisfaire aux règlements en vigueur et autorisations administratives nécessaires au bon exercice de mon activité tant pour la collecte, le transport que pour le traitement des matières prises en charge ;

De travailler dans les règles de l'art en réalisant des prestations techniques adaptées à chaque type d'installation d'assainissement non collectif ;

De remettre à chaque intervention un bordereau de suivi des matières de vidanges au propriétaire de l'installation d'assainissement non collectif ;

De traiter ou faire traiter réglementairement les matières de vidange et de remettre à la personne responsable de l'élimination le bordereau de suivi qui lui est destiné ;

De transmettre au Préfet, dans les meilleurs délais, toute modification relative à mon agrément, notamment concernant les filières d'élimination des matières de vidange et de notifier les autres modifications dans le cadre d'un bilan annuel ;

D'assurer la formation technique et la sécurité des personnels affectés à cette tâche et de veiller à la conformité des matériels affectés à cette tâche ;

De fournir au Préfet les informations demandées ainsi que, annuellement, le bilan et les éventuelles modifications envisagées afin de justifier, à tout instant, du devenir des matières de vidange ;

Et, d'une façon générale, de veiller au respect de l'environnement et à la qualité des prestations fournies.

Fait à le

Signature

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES MATIERES DE VIDANGES

N°

VOLET 1

PRODUCTEUR <i>L'ensemble des informations nominatives ci-dessous a un caractère confidentiel</i>	
Nom et prénom du client :	Adresse du lieu de vidange :
Commune du lieu de la vidange :	
Date de la vidange :	
Désignation des sous-produits vidangés : <input type="checkbox"/> matières de vidanges <input type="checkbox"/> curage de réseau <input type="checkbox"/> boues de station d'épuration déshydratées <input type="checkbox"/> sables <input type="checkbox"/> boues de station d'épuration liquides <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :	
Signature du client :	Quantité approximative vidangée (en m ³) :

VIDANGEUR – TRANSPORTEUR	
RAISON SOCIALE : Siret : ADRESSE : TEL : FAX :	N° Agrément : Délivré par la Préfecture de : Date de fin de validité :
Données relatives au véhicule N° d'immatriculation :	NOM et prénom de l'opérateur réalisant la prestation : <i>Je soussigné, m'engage à respecter le règlement relatif aux conditions d'admission sur le site de dépotage.</i> Signature du vidangeur :

STATION D'EPURATION	
1-LIEU DE RECEPTION :	<input type="checkbox"/> accepté <input type="checkbox"/> refusé Motif de refus : Date :
Quantité reçue (en tonnes ou m ³) :	Signature de l'exploitant de la station d'épuration :
2- LIEU DE RECEPTION:	<input type="checkbox"/> accepté <input type="checkbox"/> refusé Motif de refus : Date :
Quantité reçue (en tonnes ou m ³) :	Signature de l'exploitant de la station d'épuration :

VOLET N°1 : conservé par le propriétaire de l'installation
VOLET N°2 : conservé par l'entreprise agréée pour réaliser les vidanges
VOLET N°3 : conservé par le centre de traitement, **coordonnées de l'installation et du propriétaire non mentionnées**

Document à conserver pendant 10 ans et à fournir en cas de contrôle du système d'assainissement non-collectif.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES MATIERES DE VIDANGES

N°

VOLET 2

PRODUCTEUR <i>L'ensemble des informations nominatives ci-dessous a un caractère confidentiel</i>	
Nom et prénom du client :	Adresse du lieu de vidange :
Commune du lieu de la vidange :	
Date de la vidange :	
Désignation des sous-produits vidangés : <input type="checkbox"/> matières de vidanges <input type="checkbox"/> curage de réseau <input type="checkbox"/> boues de station d'épuration déshydratées <input type="checkbox"/> sables <input type="checkbox"/> boues de station d'épuration liquides <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :	
Signature du client :	Quantité approximative vidangée (en m ³) :

VIDANGEUR – TRANSPORTEUR	
RAISON SOCIALE : Siret : ADRESSE : TEL : FAX :	N° Agrément : Délivré par la Préfecture de : Date de fin de validité :
Données relatives au véhicule N° d'immatriculation :	NOM et prénom de l'opérateur réalisant la prestation : <i>Je soussigné, m'engage à respecter le règlement relatif aux conditions d'admission sur le site de dépotage.</i> Signature du vidangeur :

STATION D'EPURATION	
LIEU DE RECEPTION : 1 -	<input type="checkbox"/> accepté <input type="checkbox"/> refusé Motif de refus : Date :
Quantité reçue (en tonnes ou m ³) :	Signature de l'exploitant de la station d'épuration :
LIEU DE RECEPTION : 2 -	<input type="checkbox"/> accepté <input type="checkbox"/> refusé Motif de refus : Date :
Quantité reçue (en tonnes ou m ³) :	Signature de l'exploitant de la station d'épuration :

VOLET N°1 : conservé par le propriétaire de l'installation
VOLET N°2 : conservé par l'entreprise agréée pour réaliser les vidanges
VOLET N°3 : conservé par le centre de traitement, **coordonnées de l'installation et du propriétaire non mentionnées**

Document à conserver pendant 10 ans et à fournir en cas de contrôle du système d'assainissement non-collectif.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES MATIERES DE VIDANGES

N°

VOLET 3

PRODUCTEUR	
Commune du lieu de la vidange :	
Date de la vidange :	
Désignation des sous-produits vidangés :	
<input type="checkbox"/> matières de vidanges <input type="checkbox"/> curage de réseau <input type="checkbox"/> boues de station d'épuration déshydratées <input type="checkbox"/> sables <input type="checkbox"/> boues de station d'épuration liquides <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :	
	Quantité approximative vidangée (en m ³) :
VIDANGEUR – TRANSPORTEUR	
RAISON SOCIALE : Siret : ADRESSE : TEL : FAX :	N° Agrément : Délivré par la Préfecture de : Date de fin de validité :
Données relatives au véhicule N° d'immatriculation :	NOM de l'opérateur réalisant la prestation : <i>Je soussigné, m'engage à respecter le règlement relatif aux conditions d'admission sur le site de dépotage.</i> Signature du vidangeur :
STATION D'EPURATION	
LIEU DE RECEPTION : 1 -	<input type="checkbox"/> accepté <input type="checkbox"/> refusé Motif de refus : Date :
Quantité reçue (en tonnes ou m ³) :	Signature de l'exploitant de la station d'épuration :
LIEU DE RECEPTION: 2 -	<input type="checkbox"/> accepté <input type="checkbox"/> refusé Motif de refus : Date :
Quantité reçue (en tonnes ou m ³) :	Signature de l'exploitant de la station d'épuration :

VOLET N°1 : conservé par le propriétaire de l'installation
 VOLET N°2 : conservé par l'entreprise agréée pour réaliser les vidanges
 VOLET N°3 : conservé par le centre de traitement, coordonnées de l'installation et du propriétaire non mentionnées

Document à conserver pendant 10 ans et à fournir en cas de contrôle du système d'assainissement non-collectif.